

Note Méthodologique : analyse des risques travaux en hauteur

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Identifier, évaluer et maîtriser les dangers spécifiques aux travaux en hauteur.
- Réduire significativement les accidents professionnels et les non-conformités.
- Instaurer un environnement de travail sécuritaire conforme aux obligations légales et normatives.
- Accompagner décideurs et acteurs terrain vers une gestion proactive des risques.

Point clé : Une visite sur site reste indispensable pour une évaluation précise des conditions réelles.

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer les dangers inhérents à chaque type d'intervention.
 - Évaluer l'exposition des salariés.
 - Vérifier la conformité réglementaire des moyens de prévention (Code du travail, décrets, recommandations).
 - Établir un plan d'action adapté (mesures techniques, organisationnelles, humaines).
 - Prévenir accidents et maladies professionnelles, optimiser la prévention et limiter les interruptions d'activité.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre d'intervention :

- Activités en altitude dans les secteurs bâtiment, industrie, maintenance, infrastructures publiques et travaux d'installation.
- Interventions sur site (observations terrain) et partiellement à distance (analyse documentaire, échanges).

Livrables :

- Compte rendu de visite et inventaire des risques.
 - Rapport de conformité réglementaire.
 - Plan d'action et recommandations écrites.
 - Rapport de suivi et propositions d'ajustement.
 - Rapport détaillé final et présentation des conclusions aux équipes.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte d'informations auprès des acteurs; analyse des postes concernés; recensement incidents/accidents.
- Visite terrain pour observer conditions réelles, équipements et pratiques.
- Résultat : base de données des risques spécifiques au contexte de travail.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des protocoles de sécurité, consignes, plans de prévention.
- Vérification des obligations légales et normatives applicables (Code du travail, décrets, recommandations).
- Résultat : évaluation de conformité et écarts à combler.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Formulation de recommandations prioritaires pour réduire les risques identifiés.
- Élaboration d'un plan d'action technique, organisationnel et humain.
- Résultat: plan clair et opérationnel pour l'amélioration continue.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi de la mise en œuvre et reporting régulier aux responsables.
- Réalisation d'audits de suivi; ajustements en fonction de l'évolution des activités.
- Résultat : pérennisation des bonnes pratiques et ajustements ciblés.

Planning / durée / jalons

Durée globale: variable (de quelques jours à plusieurs semaines) selon la taille de l'entreprise et la complexité des interventions.

Phase	Format	Jalon / livrable	Durée
Diagnostic initial	Sur site	Compte rendu de visite & inventaire des risques	Variable
Analyse documentaire & réglementaire	À distance / partiel	Rapport de conformité réglementaire	Variable
Recommandations & plan d'action	Mixte	Plan d'action et recommandations	Variable
Restitution aux équipes	Sur site ou à distance	Présentation des conclusions	Incluse
Suivi & accompagnement	Mixte	Rapport de suivi et ajustements	Variable

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Protocoles de sécurité, consignes spécifiques et plans de prévention.

- Historiques d'incidents/accidents.
 - Fiches techniques des équipements de travail en hauteur.
 - Accès aux sites et postes de travail pour la visite terrain.
 - Échanges avec les acteurs concernés (HSE, coordinateurs sécurité, chefs de chantier, etc.).
 - Référentiels réglementaires et recommandations applicables.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting régulier auprès des responsables pendant la mise en œuvre.
 - Évaluation de la conformité réglementaire tout au long de l'analyse.
 - Audits de suivi pour vérifier l'efficacité des mesures.
 - Présentation des conclusions et recommandations aux équipes concernées.
 - Ajustements des actions selon l'évolution des activités et des constats.
 - Accompagnement post-analyse pour assurer l'effectivité des préconisations.
-